



MOTION 2019

**FEDERATION
CFTC FINANCES**

Paris, 07 juillet 2020

Depuis sa création il y a juste 100 ans (1919), le positionnement de la CFTC a toujours été de suivre une ligne réformiste privilégiant la négociation, mais les derniers gouvernements nous ont amenés à ne pas accepter des réformes passées en force, contre-productives pour les fonctionnaires et les agents publics.

Forte de ses valeurs et plaçant toujours l'humain au cœur de ses débats, la fédération CFTC Finances constate que la situation des agents des ministères financiers n'est pas satisfaisante.

Elle lutte donc pour assurer aux agents de nos ministères des conditions de vie au travail et des rémunérations correctes.

C'est ainsi que la Fédération CFTC Finances demande :

- l'arrêt des suppressions massives d'effectifs avec une meilleure répartition des agents ;
- de réelles perspectives de carrière, ce qui passe par une amélioration des mesures catégorielles et des plans ministériels de promotions ;
- le maintien de régimes indemnitaires motivants, prenant en compte la spécificité et la difficulté des missions des agents ;
- l'arrêt de l'individualisation excessive des rémunérations, qui peut générer stress, concurrence entre agents, individualisme et isolement, particulièrement nocifs pour les personnes fragilisées.
- l'arrêt de l'externalisation des missions et des compétences ainsi que la fin de l'interministérialité. Les ressources propres de nos ministères doivent permettre de répondre aux attentes des usagers, sous l'autorité de cadres issus de Bercy et formés par Bercy ;
- le droit à la mobilité choisie et non contrainte. La mobilité, qu'elle soit fonctionnelle ou géographique, peut concourir à la motivation dans l'accomplissement des fonctions, permettre l'acquisition de nouvelles compétences, préserver et développer des qualités d'adaptation au changement ;
- un accompagnement social personnalisé à la mobilité, avec un cadre financier et social (logement ...), maintenu pour les agents et leur famille ;
- l'assurance, tout au long de la carrière, de formations continues de qualité, essentielles en cas de changement d'affectation des agents. La CFTC émet des réserves quant aux e-formations, qui déshumanisent la formation. Nous n'y sommes pas opposés, mais elles doivent être un « plus » qui ne remplace pas les formations « physiques » ;
- l'arrêt de la dégradation de nos régimes de retraite avec la possibilité pour tout agent des finances publiques de partir à 62 ans avec une retraite à taux plein sans décote, l'octroi d'un indice retraite lors des six mois précédents la cessation d'activité et le passage au grade ou au premier niveau de grade supérieur à titre personnel pour toutes les catégories ;
- le rétablissement du congé de fin d'activité (CFA) et de la cessation progressive d'activité (CPA) ;
- une hausse du budget de l'action sociale ministérielle garant du maintien de prestations de qualité à un haut niveau ainsi qu'une hausse de la participation de l'état au financement de la protection sociale complémentaire de ses agents ;

- l'amélioration du recrutement et de l'intégration des personnes handicapées. Elle souhaite qu'elles puissent bénéficier d'un déroulement de carrière identique à celui de l'ensemble des personnels, notamment l'accès aux postes à responsabilité.

En plus d'une charge de travail en constante augmentation, aucune considération n'est accordée aux agents. La Fédération CFTC FINANCES demande d'urgence aux Directions une prise de conscience de cette situation. Elle exige que l'humain soit au cœur de ces réflexions.

Face à la recrudescence des Risques Psycho Sociaux, la Fédération CFTC FINANCES défend l'ensemble des agents dans l'exercice de leurs missions sans discrimination.

Elle s'engage à restituer l'information auprès des agents de toutes les instances (formelles et informelles) auxquelles elle participe.

La Fédération CFTC FINANCES est fière d'accompagner et de défendre l'ensemble des agents, qui ont un sens profond du service public, dans toutes les réformes à venir, et leur apporte tout son soutien dans les valeurs qu'elle porte.

Par leur adhésion à la Fédération CFTC FINANCES, les agents se donnent les moyens d'être défendus et représentés librement par un syndicat constructif et indépendant.